



Liquidation judiciaire et creation sci

Par **ERICLAH**, le **28/06/2011** à **12:56**

Bonjour,

je gere depuis 5 ans un entreprise en nom propre qui se porte bien (restaurant)

L'année dernière j'étais gérant minoritaire d'une SARL qui est en liquidation judiciaire depuis novembre 2010 (le jugement de cloture n'est pas prononcé).

A ce jour, je veux acquérir un bien immobilier afin de déplacer mon restaurant et de creer des logement pour mes parents, ma famille et en location.

Il m'est impossible de signer le compromis car je suis sujet à une liquidation judiciaire, par contre m'est il possible de créer une SCI et d'en être un simple associé avec mes parents et mon épouse (marié sans contrat de mariage).

Si oui quels peuvent les risques par rapport à la liquidation judiciaire;

Merci de vos réponses.

ERIC

Par **edith1034**, le **28/06/2011** à **14:39**

l'extension de la liquidation sur vos parts de SCI

pour tout savoir sur la SCI

<http://www.fbIs.net/SCIINFO.htm>